



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Cher

Commune : Bourges

Autres communes :

R500

Appellation : Couvent de l'Annonciade

Monument(s)

Appellation : Couvent de l'Annonciade

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 07/08/2015

Étendue de la protection : Parties bâties et terrain d'assiette du couvent de Notre-Dame de l'Annonciade, tels que représentés en rouge sur le plan annexé, figurant au cadastre section IO, sur les parcelles numéros 332 et 547.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.